

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Evaluations-CP-CE1-le-ministere-persiste-et-signer>



école & société

Évaluations CP/CE1 : le ministère persiste et signe !

- Éducation - L'école -

Date de mise en ligne : jeudi 20 décembre 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

[À notre demande](#), la DEPP et la DGESCO ont reçu les syndicats le 19 décembre pour faire un état des lieux des nouvelles évaluations nationales CP et CE1.

Nous n'avons obtenu aucune réponse à nos nombreuses interrogations :

- Quel sens ont ces évaluations et à quoi servent-elles vraiment ?
- Comment sera compensée l'énorme charge de travail supplémentaire demandée aux enseignants ?
- Quelles modifications seront apportées suite à l'enquête pour mieux répondre aux besoins des élèves ?
- Le RGPD va-t-il être enfin totalement respecté ?...

Pas d'évolutions à prévoir sur le fond...

Il nous a été expliqué que "*ces tests ne portent pas sur les pratiques enseignantes mais qu'ils sont des exercices prédictifs des difficultés d'apprentissage rencontrées par les élèves en s'appuyant sur la recherche*" (pas toute la recherche au vu des nombreuses réactions de chercheurs reconnus) et que ce sont des outils pour les enseignants. Mais ces évaluations nationales ont été largement utilisées à des fins politiques par le ministre lui-même et la DEPP parle également "*d'aide au pilotage stratégique*", il faudrait savoir !

Les réponses des collègues à l'enquête DEPP sur ces évaluations montrent sans ambiguïté que les résultats attendus ne sont pas au rendez-vous et que ce dispositif est loin de rencontrer leur adhésion. Par exemple T des enseignants disent que ces évaluations ne peuvent pas les aider à mettre en place des groupes de besoin pour mieux accompagner leurs élèves alors que c'est pourtant le principal objectif affiché. Pour autant, les orientations et la méthode sont clairement assumées par le ministère et les objections "du terrain" ne seraient dues qu'à une "incompréhension" des enseignants. Donc, aucune évolution sur le fond à attendre même si quelques améliorations techniques sont promises.

Quelques informations obtenues sur la 2ème passation

Nous avons obtenu les précisions suivantes concernant **la 2ème passation pour les élèves CP qui se déroulera du 21 janvier au 1er février**.

Elle comportera 4 séquences (2 en français et 2 en maths) de 9 à 12 minutes chacune (temps de travail élève auquel il faut ajouter la mise en place, les consignes, la préparation du matériel...). Il y aura en outre 3 passations individuelles de lecture, modalité certes plus efficace pour évaluer finement, mais compliquée à organiser sans enseignant ressource. La capacité des serveurs pour la saisie, qui était largement sous-dimensionnée lors de la 1ère session, a été revue, nous a-t-on assuré.

Les références nationales seront connues en janvier, elles consisteront pour chaque domaine à donner le pourcentage d'élèves dans les différents seuils : "élèves en difficulté", "élèves aux acquis fragiles" et "élèves au-dessus du seuil de réussite". L'utilité de ces repères nationaux reste à déterminer...